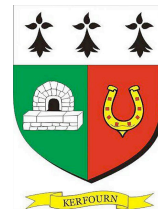


BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

MAI 2016



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Chers concitoyens

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Samedi 9h – 12h Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus

(Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h

<http://mediathequekerfourn.jimdo.com>

« L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu

ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h

Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Lundi Fermé

Tous les jours

7h45 à 14h00

Dimanche 8h à 12h30

La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,
le midi et le soir.

Réservations au 02 56 62 40 13

C'est maintenant à vous de décider !

Début 2015, les perspectives communales étaient délicates : reprise incertaine de la boulangerie avec un montant d'investissement possible entre 60 000 € et 200 000 € consommant notre bas de laine, incertitude sur les dotations de l'état avec la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), remise en cause des aides départementales, augmentation des dépenses imposées par le législateur (Catégorie C, cotisation retraite, accessibilité, contrôles des équipements, compétences urbanisme, Gemapi...), doute sur l'avenir de la redistribution effectuée par Pontivy Communauté, la coupe était pleine avec une progression de nos recettes fiscales propres de seulement 2747 €, la plus faible depuis 10 ans. Le débat devait être instauré sur l'avenir de notre projet de mandat.

Depuis 1 an, nous avons une meilleure visibilité sur l'environnement interne et externe. Le reste à charge des travaux sur la boulangerie s'est limitée à 16 000 €. Notre résultat 2015 est finalement plus important que prévu. L'augmentation de nos contributions directes est de 11 000 €. Le Conseil Départemental maintient totalement ses aides aux communes en limitant ses interventions à 500 000 € par collectivité, impactant seulement les gros investisseurs. Le gouvernement multiplie les aides à l'investissement (demande accordée de 21 000 € de DETR et 30 000 € du fonds de soutien à l'investissement).

Depuis juillet 2015, date de présentation des interrogations de la municipalité, nous avons travaillé le projet politique de la commune nouvelle avec les élus de Noyal-Pontivy, à travers une charte constitutive de la commune nouvelle de Noyal-Pontivy et Kerfourn. Bien sûr, il reste des points à peaufiner et même des accords à trouver sur le nom par exemple mais la base du projet a été exposée le 29 et 30 avril. Nous avons répondu à toutes les questions. Vous avez encore la possibilité de nous interroger via Facebook et notre site internet ou en Mairie.

Nous vous proposons le référendum le vendredi 20 mai de 14 à 20 H et le samedi 21 mai de 8 à 12 H. Vous devrez choisir une des deux propositions :

Choix N°1 : acceptez-vous pour financer les projets d'investissements de la commune de Kerfourn une augmentation des impôts locaux en fonction des besoins ?

Choix N°2 : acceptez-vous pour favoriser les projets communaux de créer une commune nouvelle regroupant la commune de Kerfourn et de Noyal-Pontivy ?

Les deux conseils municipaux devront ensuite délibérer. Nous vous souhaitons un bon vote.

Joel Marivain

Informations générales

Callune Asso –Pontivy : Réunion publique

Le dépoliement du compteur Linky est actuellement en cours et suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes auprès de la population. Callune Asso – Pontivy organise une réunion d'information ouverte à tous le mercredi 11 mai à 20h30 au Lycée du Gros Chêne de Pontivy.

Message d'ERDF

Nous vous informons que dans le cadre de notre programme d'élagage aux abords du réseau électrique basse tension, nous allons mandater l'entreprise **LECLAIR et DE LA GUERRANDE (02 97 60 02 36)** afin de réaliser un travail préparatoire d'inventaire la commune de **Kerfourn**.

Il s'agit d'un travail préalable, nécessaire à la réalisation de l'élagage dans de bonnes conditions. Il permet notamment d'informer les propriétaires et d'obtenir leur autorisation pour l'intervention. L'ensemble du réseau basse tension de votre commune va être traité.

Enfin, sachez que pour les propriétaires des arbres implantés en domaine privé et débordant sur le domaine public, l'élagage est de leur responsabilité. Le choix est laissé au propriétaire de réaliser l'élagage lui-même ou de le faire réaliser par le prestataire d'ERDF. Dans ce cas, les travaux seront à leur charge financière (ERDF facture 130 € TTC les 10 premiers mètres et 7 € par mètre supplémentaire). Les propriétaires concernés recevront un devis d'ERDF accompagné de sa plaquette d'informations.

Inscription aux transports scolaires 2016-2017

Pontivy Communauté renforce sa mission en matière de transports scolaires. Désormais, les collégiens et lycéens des établissements de Pontivy et Mûr-de-Bretagne effectuent leurs inscriptions auprès de Pontivy Communauté. Les élèves des établissements secondaires de Rohan continuent à s'inscrire auprès du syndicat intercommunal. Les élèves du primaire s'inscrivent toujours auprès des communes.

Fiches d'inscription

Les élèves déjà inscrits l'année dernière recevront courant mai, à domicile, la fiche de réinscription pré-remplie. Pour les élèves faisant leur entrée en 6^{ème} ou nouvellement inscrits dans un établissement secondaire de Pontivy et Mûr-de-Bretagne, les imprimés sont à retirer en mairie ou téléchargeables sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique Vivre ici – Transports.

Date limite et modalités de paiement

Dans tous les cas, la fiche d'inscription est à retourner remplie au siège de Pontivy Communauté au plus tard pour **le vendredi 17 juin 2016**. Il est conseillé de joindre avec la fiche d'inscription son règlement libellé par chèque à l'ordre du Trésor Public. Le titre de transport sera retourné par envoi postal. Pour les familles qui souhaitent régler en espèces ou fin août, des permanences ont lieu dans les communes :

- Noyal-Pontivy, le jeudi 25 août de 15h à 18h
- Régigny, le vendredi 26 août de 10h à 12h
- Rohan, le vendredi 26 août de 14h à 17h
- Cléguerec, le lundi 29 août de 9h à 12h

Ou au siège de Pontivy Communauté :

- le mercredi 6 juillet de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi 27 août de 9h à 12h
- le lundi 29 août de 16h à 19h
- le mardi 30 août de 8h à 10h

ATTENTION : aucune inscription ne sera prise lors de ces permanences.

Informations pratiques et contacts

Toutes les informations (inscription, tarifs, circuits, horaires, dates de permanence...) sur www.pontivy-communaute.bzh rubriques Vivre ici – Transports. Pour contacter le service Transports : transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

Centre Bretagne

Un acteur social mobilisé auprès des jeunes et des entreprises.



Mission Locale
Centre Bretagne

Présentes sur l'ensemble du territoire, les missions locales sont inscrites dans le code du travail et exercent une mission de service public de proximité afin de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis des systèmes scolaires et étudiants) de surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.

■ Une offre de services à destination des jeunes de 16 à 25 ans.

- Repérer, accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi.
- Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.
- Préparer les jeunes candidats à une offre d'emploi, aide au maintien dans l'emploi (soutien matériel, médiation jeune-employeur) et accompagnement post emploi.

■ Une offre de service à destination des entreprises.

- **Aider au recrutement** grâce à l'analyse des besoins de l'entreprise, la proposition de candidats et la construction d'une réponse individualisée (type de contrat, aides mobilisables, formation...).
- **Accompagner dans l'emploi** : suivi du jeune dans la phase d'intégration sur son poste de travail, bilans réguliers dans l'entreprise, médiation si nécessaire.
- **Valoriser les entreprises locales** grâce à l'information des jeunes et des professionnels sur le secteur et les métiers exercés (visites, stages découverte des métiers...).



**Un nouveau dispositif est proposé par l'Etat aux jeunes de 18 à 25ans :
la Garantie –jeunes.**

Ce dispositif s'adresse aux jeunes

- Qui vivent hors du foyer de leurs parents ou au sein de ce foyer sans recevoir de soutien financier de leurs parents,
- Qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation,
- Qui sont en situation de précarité, motivés et volontaires.

Quand un jeune entre sur le dispositif, **il bénéficie d' :**

- **un accompagnement individuel et collectif** par la mission locale, permettant l'accès à une diversité d'expériences professionnelles,
- **une garantie de ressources** via le versement d'une allocation d'un montant mensuel de 452,21 € en 2015.

Les engagements respectifs du jeune et de la mission locale font l'objet d'un contrat d'engagements réciproques conclu pour **une durée maximale d'un an.**

S'adresser à la Mission Locale au : -02.97.25.38.35 (Pontivy)

-02.96.28.99.18 (Loudéac)

Ça déborde ? Avez-vous écrasé vos emballages ?

Pourquoi faire ?

→ Gagner de la place dans votre sac jaune

→ Pour économiser les sacs jaunes (ils sont certes gratuits pour les usagers, mais sont quand même achetés par Pontivy Communauté, donc par le contribuable)

→ Pour éviter d'avoir à le sortir trop souvent

*1 sac jaune rempli d'emballages écrasés
équivalent à 3 sacs jaune remplis en vrac*

→ Gagner de la place dans le bac jaune de votre rue

→ Pour éviter qu'il ne déborde

→ Pour maintenir le service accessible à tous

Comment faire ?

→ les bouteilles plastiques :

